

Le conseil d'administration du FMI achève les consultations régionales avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine

le 18 mars 2019

Le 18 mars 2019, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations régionales [\[1\]](#) avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Contexte

L'activité économique reste vigoureuse, avec une inflation modérée. En dépit d'une détérioration des termes de l'échange et des défis sécuritaires dans certains pays membres, la croissance du PIB réel a dépassé 6 %, selon les estimations, pour la septième année consécutive en 2018, portée par une demande intérieure vigoureuse. Le déficit budgétaire total a été réduit de ½ point de pourcentage du PIB et les réserves extérieures ont augmenté, principalement grâce à l'émission d'euro-obligations. Cependant, cette dynamique s'accompagne de vulnérabilités persistantes. La dette publique et le coût de son service ont augmenté en 2018, en partie à cause d'opérations budgétaires en-dessous de la ligne. Selon des données préliminaires, la dette totale est passée de 50,1 % du PIB en 2017 à 52,5 % en 2018, et le service total de la dette de 26,4 % des recettes publiques en 2017 à 33 % en 2018. Le déficit des transactions extérieures courantes est passé de 6,6 % du PIB en 2017 à 6,8 % en 2018, selon les estimations. Cette hausse s'explique par la vigueur des dépenses en capital, mais aussi par la détérioration des termes de l'échange qui a fait suite à la hausse des prix mondiaux du pétrole.

En dépit d'un durcissement de la politique monétaire depuis le début de 2017, les tensions sur les liquidités dans le système financier régional se sont atténuées temporairement en 2018. La BCEAO a réduit sensiblement son volume de refinancement des banques entre le début de 2017 et la fin de 2018. Cependant, la liquidité du système financier s'est améliorée progressivement à la suite des émissions considérables d'euro-obligations, qui ont aussi réduit la demande de financement des pays sur le marché régional de la dette. Des réformes importantes pour le secteur bancaire ont été mises en œuvre en 2018, y compris l'adoption des normes prudentielles de Bâle II/III (étalée sur une période de cinq ans pour leur mise en place), de nouvelles règles de comptabilité bancaire, un contrôle bancaire fondé sur une méthode de consolidation des groupes en fonction du risque et des mesures visant à rendre opérationnel le nouveau dispositif de résolution de la Commission bancaire.

Les perspectives à moyen terme demeurent favorables, mais elles requièrent la mise en œuvre effective des réformes prévues. La croissance devrait rester supérieure à 6 %, à condition qu'un rééquilibrage budgétaire soit opéré pour remplir le critère de convergence régionale fixé pour le déficit budgétaire (3 % du PIB) et éliminer les opérations budgétaires au-dessous de la ligne à compter du présent exercice, et que des réformes structurelles soient mises en œuvre. Ces perspectives sont sujettes à des risques baissiers, notamment en cas de moindre performance en matière de consolidation budgétaire, de lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles et de l'amélioration de l'inclusion, de hausse des importations ou de baisse des entrées de capitaux par rapport aux projections, de la persistance des défis sécuritaires, ainsi que de reprise mondiale plus faible que prévu et de durcissement des conditions financières internationales.

Évaluation par le conseil d'administration [2]

Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils saluent la persistance d'une croissance vigoureuse dans la région en dépit des problèmes rencontrés et félicitent les autorités pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes du secteur bancaire. Cependant, les administrateurs notent que les perspectives à moyen terme sont sujettes à des risques, notamment en raison de la hausse de la dette publique et du déficit des transactions extérieures courantes. Ils soulignent qu'il est nécessaire de poursuivre la consolidation budgétaire, de rendre plus efficace la transmission de la politique monétaire et d'exécuter des réformes financières et structurelles supplémentaires afin de favoriser une croissance tirée par le secteur privé et de réduire la vulnérabilité.

Les administrateurs soulignent qu'une consolidation budgétaire propice à la croissance est essentielle pour réduire les risques de surendettement et préserver la stabilité extérieure. Ils exhortent les pays membres à remplir le critère de convergence régionale fixé pour le déficit budgétaire (3 % du PIB). Les administrateurs soulignent que l'ajustement doit porter principalement sur la mobilisation des recettes intérieures, en réduisant les exemptions fiscales et en faisant appliquer les directives régionales en matière de politique fiscale, afin de créer un espace pour les dépenses de développement. Ils engagent aussi à maîtriser davantage les opérations budgétaires en-dessous de la ligne et encouragent à effectuer un examen du dispositif de surveillance régionale afin de mieux contenir les risques pesant sur la viabilité de la dette.

Les administrateurs conviennent que la politique monétaire actuelle est globalement appropriée, mais ils soulignent que la banque centrale régionale (BCEAO) doit être prête à durcir sa politique au cas où les réserves extérieures se détériorent. Ils encouragent la BCEAO à traiter progressivement au déficit de liquidité structurel du secteur bancaire et conseillent aux autorités de continuer de développer des marchés

secondaire de la dette et interbancaire plus actifs et plus liquides afin d'approfondir les marchés financiers de l'UEMOA et de renforcer la transmission de la politique monétaire.

Les administrateurs saluent la mise en place sans difficultés des nouvelles réglementations prudentielles de Bâle II/III et des normes comptables bancaires en 2018. Ils soulignent qu'il importe d'accroître les fonds propres des banques et de réduire les risques de concentration et les prêts improductifs afin de renforcer la confiance dans le secteur bancaire. Les administrateurs encouragent aussi les autorités à trouver rapidement des solutions pour les banques en difficulté, à rendre opérationnel le nouveau dispositif de résolution, à améliorer le contrôle des groupes bancaires et à établir des critères pour définir les établissements d'importance systémique.

Les administrateurs appellent à continuer les efforts d'amélioration de l'inclusion financière. Ils soulignent qu'il est nécessaire de procéder à un contrôle adéquat des innovations financières afin de veiller à ce que ces évolutions ne créent pas de nouveaux risques pour la stabilité financière. Les administrateurs soulignent qu'il est important de surveiller de près les établissements de microfinance et de renforcer le contrôle fondé sur le risque pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire d'accélérer le rythme des réformes structurelles et des initiatives régionales visant à améliorer la compétitivité et l'inclusion, notamment en continuant de promouvoir les projets d'infrastructures transfrontières, et à assouplir les procédures douanières. Les administrateurs encouragent aussi les autorités à pérenniser les progrès accomplis dans l'amélioration de la qualité, de la couverture et du délai de production des données régionales.

Les vues exprimées aujourd'hui par les administrateurs feront partie des consultations au titre de l'article IV avec les pays membres qui se dérouleront jusqu'au prochain examen par le conseil d'administration des politiques communes de l'UEMOA. Les prochains entretiens dans le cadre des consultations au titre de l'article IV avec les autorités régionales de l'UEMOA se dérouleront selon le cycle de 12 mois conformément à la décision du conseil d'administration relative aux modalités de la surveillance des politiques économiques de l'UEMOA.

Tableau 1. UEMOA : principaux indicateurs économiques et financiers, 2015-2023

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

					Est.	Proj.			
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	6,3	6,4	6,6	6,3	6,6	6,5	6,3	7,4	6,8
PIB par habitant à prix constants	3,4	3,5	3,7	3,6	3,7	3,7	3,5	4,5	4,0
Monnaie au sens large/PIB	6,2	4,0	1,2	0,8	1,7	2,2
Prix à la consommation (moyenne)	1,0	0,3	0,8	1,4	1,6	1,9	1,9	1,9	1,9
Termes de l'échange	8,4	11,9	-0,8	-1,7	2,5	-0,6	-0,6	-2,0	-1,6
Taux de change effectif nominal	-3,8	2,0	1,8	3,2
Taux de change effectif réel	-5,4	-0,6	0,0	1,9
Comptes nationaux									
Épargne intérieure brute	17,3	16,2	16,7	16,5	17,9	18,3	19,2	20,8	22,1
Investissement intérieur brut	23,2	21,8	23,4	23,4	24,2	25,1	25,8	25,8	27,1
<i>Dont</i> : investissement public	7,7	7,7	8,2	8,7	8,8	8,9	8,9	8,9	9,0
Monnaie et crédit ¹									
Avoirs extérieurs nets	0,0	-5,4	1,7	4,0	2,6	1,3
Avoirs intérieurs nets	14,8	16,1	6,8	4,9	7,6	9,7

Monnaie au sens large	14,8	10,7	8,5	8,9	10,2	11,0
Crédit à l'économie	17,4	9,9	9,4	8,0	8,3	7,1
Opérations financières des administrations publiques									
Total des recettes publiques, hors dons	17,6	17,6	18,1	18,2	18,6	19,0	19,2	19,6	19,8
Dépenses publiques	23,9	24,1	24,6	24,1	23,8	24,0	24,0	24,2	24,3
Dons officiels	2,3	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0	1,9
Solde budgétaire global, dons compris (base engagements)	-4,0	-4,4	-4,3	-3,8	-3,1	-2,8	-2,7	-2,6	-2,6
Solde budgétaire de base, dons et PPTTE compris	-1,1	-1,6	-1,3	-0,9	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,2
Secteur extérieur									
Exportations de biens et services ²	23,2	21,9	22,1	22,5	22,6	22,2	22,1	23,2	23,2
Importations de biens et services ²	32,0	29,9	31,0	32,1	31,7	31,9	31,4	30,1	28,8
Solde courant, hors dons	-7,3	-7,2	-8,5	-8,9	-8,3	-8,7	-8,4	-6,6	-5,9
Solde courant, dons inclus	-5,4	-5,4	-6,6	-6,8	-6,3	-6,8	-6,6	-5,0	-5,0
Dettes publiques extérieures	27,5	28,4	29,6	33,8	33,9	32,5	32,0	30,5	29,7

Dette publique totale		43,3	46,8	50,1	52,5	51,3	50,2	49,4	47,7	46,5
Monnaie au sens large		28,4	28,9	28,9	31,1	33,3	33,8
Pour mémoire :										
PIB nominal (millions de francs CFA)		56.299	59.901	64.208	69.351	75.119	81.588	88.306	96.755	105.257
PIB nominal par habitant (dollars)		1.013	1.045	1.112	1.227	1.258	1.343	1.421	1.525	1.619
Francs CFA/1 dollar, moyenne		591	593	581	555
Ratio de couverture des réserves de change ³		84,4	71,4	73,5
Réserves internationales brutes										
En mois d'importations de biens et services ²		5,0	3,9	3,9	4,3	4,4	4,3	4,4	4,6	4,8
En millions de dollars		12.725	11.015	12.367	15.419	16.514	17.361	19.068	20.999	23.576
En pourcentage de la monnaie au sens large		37,0	29,0	29,4	32,2	32,2	30,2
Sources : FMI, base de données du département Afrique ; Perspectives de l'économie mondiale ; indicateurs du développement humain de la Banque mondiale ; estimations et projections des services du FMI.										
¹ Variation sur un an, fin décembre.										
² Hors commerce intrarégional.										
³ Réserves officielles brutes/engagements intérieurs à court terme (définition du FMI).										

[1] Les rapports des services du FMI sur les consultations annuelles avec les institutions régionales d'unions monétaires et leur examen par le conseil d'administration font partie intégrante des consultations au titre de l'article IV avec les pays membres. Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des informations économiques et financières et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission préparent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

[2] À l'issue des délibérations, la directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: GEDIMINAS VILKAS

TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100

COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG